

situation relative dans l'ensemble de la sensation ; — la *distribution relative* des ombres et de la lumière, etc. Ces signes provoquent dans l'œil des mouvements qui produisent des sensations *musculaires spéciales* ; et ces sensations deviennent elles-mêmes des *signes immédiats* de la distance et de la forme réelle des objets (1).

(1) Cette explication du mécanisme de la localisation est très contestée. Cf. FARGES, *L'objectivité de la perception des sens externes et les théories modernes*.

SECTION II. — FONCTIONS DE CONSERVATION ET DE COMBINAISON

CHAPITRE PREMIER

MÉMOIRE

Les idées primitives, acquises par les sens et la conscience, constituent les *données* de l'expérience. Si ces données disparaissaient après leur acquisition, le travail serait sans cesse à recommencer. Mais les *matériaux* restent toujours à notre disposition, car nous pouvons les garder et les faire revivre par la MÉMOIRE. La conservation et le rappel des idées ont pour *loi fondamentale* l'ASSOCIATION. — L'IMAGINATION reproduit les données expérimentales dans des combinaisons et constructions nouvelles.

108. — OBJET ET FONCTIONS

La mémoire est la faculté de conserver, de rappeler et de reconnaître les états de conscience antérieurement acquis.

I. — **Objet** : Elle a pour objet non seulement les idées antérieures, mais tous les états de conscience du *passé* : émotions, pensées, résolutions. Pour abrégé on se contente du mot « idée », entendant par là toute espèce de phénomène psychologique. Même remarque pour l'Association. Les états de conscience passés sont donc les seuls objets de la conscience. Le sens commun semble contredire cette affirmation, car on dit couramment : « Je me souviens de telle personne, de telle ville. » Mais cette phrase elliptique équivaut à celle-ci : « Je me souviens d'avoir *vu* telle personne, telle ville. » C'est pourquoi Royer-Collard a dit avec

raison : « On ne se souvient pas des choses, mais on ne se souvient que de soi-même. » (1) En effet :

a) *On ne se souvient pas des choses* : elles ne peuvent être présentes à notre pensée dans le souvenir, parce qu'elles sont absentes sous le rapport du *temps* et éloignées sous le rapport de l'*espace*.

b) *On ne se souvient que de soi-même* : c'est-à-dire de l'*impression* faite sur nous par les personnes ou les choses, de l'*état* ou de l'*action* de notre esprit en leur présence. C'est ce qui explique comment les *mêmes* faits laissent des souvenirs qui *varient* avec les personnes.

L'objet *propre* et *direct* de la mémoire, ce ne sont donc pas les personnes et les choses antérieurement perçues, mais nos *états de conscience* passés par rapport à ces personnes et à ces choses. Celles-ci ne sont que l'objet *médiat* et *indirect* de la mémoire ; nous ne les atteignons que par l'*intermédiaire* de l'impression qu'elles ont faite sur nous. La conscience et la mémoire ont pour objet commun nos *états psychologiques*, mais la conscience en tant que *présents*, la mémoire en tant qu'ils se rapportent au *passé*. Tout ce qui a été conscient peut le redevenir : la mémoire est la restauration des états de conscience antérieurs.

II. — **Fonctions** : on peut les ramener à trois : **Conserver** — **Rappeler** (reproduire, faire revivre) — **Reconnaître** (localiser) les idées. Ces fonctions ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. On sait qu'une idée a été conservée, parce qu'elle reparait dans la conscience ; une idée ne peut reparaitre dans la conscience que si elle a été conservée ; et elle ne peut être reconnue que si elle reparait (2).

109. — I^o CONSERVATION DES IDÉES

C'est un fait que nos états de conscience peuvent renaître. Mais cette aptitude à renaître suppose leur conservation, leur survi-

(1) *Fragments*, dans les *Œuvres de Reid*, traduites par Jouffroy, t. IV.

(2) Gratacap. *Théorie de la Mémoire*. — H. Bergson, *Matière et Mémoire*.

vance. Comment expliquer cette conservation ? Par la *persistance* d'une double *habitude physiologique* et *psychologique, cérébrale* et *mentale*. Ce sont là les *conditions* de la conservation et conséquemment du rappel des idées.

§ A. — HABITUDE PHYSIOLOGIQUE

Pour en rendre compte on a proposé deux hypothèses principales :

I^o **Empreintes cérébrales** : cette hypothèse de Descartes (1) a été admise par Malebranche (2), Bossuet (3), Spinoza (4). Les mouvements, qui conditionnent les sensations, laissent dans le cerveau les « vestiges » des modifications qu'ils y apportent ; et ces vestiges une fois tracés rendent plus faciles les modifications du même genre : la route est frayée. Descartes comparait le cerveau à un papier plié « plus propre à être plié derechef ». On le compare maintenant à la *plaque photographique* qui conserve indéfiniment l'image des objets, ou au *phonographe* qui enregistre et reproduit les sons de la voix.

II^o **Vibrations nerveuses et cérébrales** : le physiologiste anglais Hartley explique la conservation par la persistance dans le cerveau des *mouvements vibratoires* qui accompagnaient les sensations. A chaque idée conservée dans la mémoire correspondrait une vibration cérébrale, et les vibrations cérébrales s'enchaînant formeraient des associations dynamiques, qui provoquent des associations mentales. L'état actuel de la science ne permet pas de décider entre l'hypothèse des *empreintes* et celle des *vibrations* qui, d'ailleurs, peuvent être unies (5).

(1) *Des Passions*, I, 24, 26. — Gassendi avait déjà exposé cette hypothèse.

(2) *De la recherche de la vérité*, I, II, ch. v.

(3) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. III, 40.

(4) *Éthique*, II Partie, Proposition XVIII.

(5) On peut rapprocher de l'hypothèse des vibrations « celle de Moleschott et de Luys, dite des *phosphorescences cérébrales*, qui explique la conservation des idées par la persistance de la combustion du phosphore contenu dans le cerveau, toute combustion se ramenant au fond à des mouvements. » (E. Boirac, *Cours élémentaire de philosophie, Psychologie*, ch. VII, 3).

III. — **Remarques :** 1° — La *coexistence* de tant d'impressions n'est pas *impossible*, étant donné que le cerveau contient 600 millions de cellules et plusieurs milliards de fibres nerveuses.

2° — La *possibilité* et la *probabilité* de ces habitudes physiologiques est prouvée par : *a)* certains faits de réviviscences extraordinaires ⁽¹⁾ — *b)* des cas analogues de persistance indéfinie : vg. vibrations lumineuses ; traces de la vérole.

3° — L'acquisition et le développement de cette habitude physiologique dépendent de certaines conditions : vg. *a)* bon état de l'organisme ; — *b)* circulation active du sang ; — *c)* sang riche : aussi le temps de la jeunesse est-il plus favorable au progrès de la mémoire ; — *d)* force et répétition de l'impression organique. L'expérience constate en effet que tout ce qui affaiblit l'organisme et surtout le système nerveux nuit à la mémoire.

§ B. -- HABITUDE PSYCHOLOGIQUE

La conservation des idées s'explique en second lieu par la persistance d'une habitude *psychologique*, d'une *disposition permanente* de l'âme à refaire ce qu'elle a déjà fait, à repenser ce qu'elle a déjà pensé. La nature de cette habitude est mystérieuse et inexplicable. Mais ce qui prouve bien que la conservation n'est qu'un cas particulier de l'habitude, c'est qu'elle obéit aux mêmes lois que l'habitude.

⁽¹⁾ On connaît le cas rapporté par Taine : « Plusieurs médecins ont cité l'histoire d'une jeune fille de vingt-cinq ans, très ignorante et ne sachant pas même lire, qui, devenue malade, récitait d'assez longs morceaux de latin, de grec et d'hébreu rabbinique, mais qui, une fois guérie, parlait tout au plus sa propre langue. Pendant son délire, on écrivit sous sa dictée plusieurs de ces morceaux. En allant aux informations on sut qu'à l'âge de neuf ans elle avait été recueillie par son oncle, pasteur fort savant, qui se promenait d'ordinaire, après son dîner, dans un couloir attenant à la cuisine et répétait alors ses morceaux favoris d'hébreu rabbinique et de grec. On consulta ses livres et on retrouva mot pour mot plusieurs des morceaux récités par la malade. » (*De l'intelligence*, I P., L. II chap. n.) De ces faits et autres résurrections semblables d'états de conscience encore plus lointains, sous le coup de fortes et subites émotions, on a induit la loi suivante : *Rien de ce qui est passé par la conscience n'est perdu pour elle.*

Première Loi : Vivacité et netteté de l'impression première : *La conservation des idées est d'autant plus facile, plus fidèle et plus durable que les états de conscience ont été plus vifs et plus distincts.*

C'est un fait d'expérience, un état de conscience *faible* ou *confus* est vite oublié. Au contraire, ce qui produit sur l'esprit une impression *forte*, ce dont il a une idée *distincte* est aisément retenu. C'est pourquoi, tout ce qui contribuera à la vivacité et à la distinction des idées contribuera à leur conservation. L'*émotion* et l'*attention* sont dans ce cas :

A. — **Émotion :** on oublie vite les choses indifférentes, mais on retient aisément et longtemps tout ce qui émeut, plaît, intéresse ; l'élément *affectif* est la base de la mémoire. Ainsi s'explique pourquoi : *a)* les *enfants* ont la mémoire si tenace : tout ce qu'ils voient est nouveau pour eux et les frappe vivement ; — *b)* les *vieillards* perdent le souvenir des choses récentes, mais gardent celui des faits de leur enfance.

B. — **Attention :** « c'est le burin de la mémoire » (Montaigne). Nombre d'idées traversent notre esprit et s'évanouissent aussitôt, parce que nous n'y avons donné qu'une attention faible ou nulle.

Les idées, au contraire, auxquelles nous avons appliqué notre esprit, se fixent d'une façon durable dans la mémoire. Ceux qui apprennent vite oublient de même ; ceux qui apprennent difficilement ont une mémoire plus tenace : c'est que l'effort de l'attention a buriné les idées plus profondément : « On grave sur le marbre bien plus difficilement que sur le sable, mais les choses y sont conservées bien plus longtemps » (Molière). L'attention facilite donc la conservation des idées par la *force* et la *clarté* qu'elle leur donne : en concentrant sur un objet toute l'intelligence, elle l'éclaire d'une lumière plus vive qui en fait saillir tous les détails.

Seconde loi : Répétition des actes : *La conservation des idées est d'autant plus facile, plus fidèle et plus durable que les états de conscience ont été plus souvent reproduits et répétés.*

Lorsque les choses ne sont pas de nature à faire une vive impression ou à exciter fortement l'attention, l'expérience montre qu'une répétition fréquente des mêmes actes rend le souvenir durable

et fidèle. C'est ainsi qu'un élève peut apprendre sa leçon, sans plaisir et sans application, simplement à force de la répéter. En revanche, on oublie souvent ce qu'on a bien appris, parce qu'on a omis de le repasser. La répétition peut donc remplacer toutes les autres conditions ; c'est par là surtout que la mémoire est comparable à l'habitude et, à cause de cela, qu'on en médite tant, parce qu'alors elle ressemble trop à la routine.

Troisième loi : Association : *La conservation des idées est d'autant plus facile, plus fidèle et plus durable que les idées ont été plus étroitement associées ou plus logiquement enchaînées à d'autres idées.*

a) Lorsque deux idées sont associées, en conservant le souvenir de l'une, la mémoire conserve naturellement le souvenir de l'autre ; et si, par suite d'une association étroite, l'une des idées a une grande aptitude à renaître dans la conscience, les chances du souvenir croissent en proportion même de cette aptitude.

b) Cela est vrai surtout si les idées sont liées entre elles par des rapports logiques et rationnels : l'ordre est une condition de vie pour la pensée. En effet, logiquement enchaînées et organisées, les idées se soutiennent mutuellement et forment des tous synthétiques, où chaque élément appelle et évoque les autres. Sans doute rien ne remplace les rapports naturels, l'ordre rationnel ; cependant, faute de mieux, des rapports artificiels et un ordre factice rendent encore service. C'est sur ce principe que sont fondés les divers procédés de *mnémotechnie*.

Conclusion : c'est donc avec raison qu'on explique la conservation des idées et conséquemment leur rappel par une double habitude : I. — *physiologique* : l'organisme tend à refaire ce qu'il a déjà fait ; II. — *psychologique* : l'âme tend à repenser ce qu'elle a déjà pensé. L'expérience prouve, en effet, que l'aptitude à renaître est une loi générale des états de l'âme et de ceux du corps : rien de ce que fait l'esprit, rien de ce que fait l'organisme n'est perdu.

La conservation des idées est donc bien une *habitude intellectuelle*, qui est conditionnée par une *habitude cérébrale*.

Remarque : d'autres ont voulu expliquer cette aptitude à renaître par :

1. — La survivance des idées à l'état absolument inconscient :

c'est l'hypothèse des idées *latentes* : vg. Schopenhauer. — Il est contradictoire de supposer une idée sans conscience (73).

2. La survivance des idées à l'état de *sourde conscience* : vg. Platon (1), saint Augustin (2), Leibniz (3). — C'est une hypothèse impossible à vérifier.

140. — II^o RAPPEL DES IDÉES

A. — **Modes :** Le rappel ou renaissance des idées dans la conscience se fait de trois façons :

I. — **Spontanément :** parfois les idées reparaissent sans que nous les cherchions et sans qu'elles semblent suggérées par d'autres idées. C'est ce qui explique les souvenirs obsédants : vg. air de musique qui revient avec obstination. Si nous avons été témoins d'un malheur affreux, le souvenir de ce malheur nous poursuit sans cesse. La raison en est que chaque idée tend à reparaitre en proportion de sa vivacité et y parvient quand cette vivacité est supérieure à celle des autres idées qui occupent le champ de la conscience. Mais cette force va en s'affaiblissant et finit par perdre son pouvoir de reviviscence spontanée. Les impressions actuelles, étant ordinairement plus vives que les souvenirs, les empêchent de renaître spontanément ; mais quand ces impressions s'atténuent, comme dans la rêverie ou le sommeil, les souvenirs prennent le dessus.

II. — **Par association :** généralement le souvenir revient suggéré par l'idée qui se trouve actuellement dans la conscience. C'est que les données de la conscience ne sont pas isolées les unes des autres : par le fait même que plusieurs idées ont été contiguës dans la conscience, elles s'associent ; et dès qu'un élément revient à la pensée, il tend à reconstituer le groupe primitif. (Cf. *Association*.)

III. — **Volontairement :** enfin le souvenir peut reparaitre

(1) *De la République*, L. VII. — PHILÈBE.

(2) *Confessions*, L. X.

(3) *Nouveaux essais*, L. II, chap. x.

grâce à un effort *volontaire* : vg. je vois une personne dont le nom, que j'ai su, m'échappe maintenant ; en cherchant, je le retrouve. L'action de la volonté est toute *indirecte*. L'expérience atteste en effet que souvent l'effort de la volonté reste stérile : on a beau réfléchir, rien ne revient à l'esprit ; même une trop forte application nuit au retour des idées, car cette fixité sur *une* idée entrave l'association. Puis soudain, quand on y pense le moins, le souvenir vainement cherché reparaît.

Quelle est donc la part de la volonté ? Le rappel volontaire se ramène, en dernière analyse, au rappel par *association*. Pour vouloir se rappeler une idée, il faut déjà qu'on s'en souvienne dans une certaine mesure, car si on n'avait *aucune* donnée présente à l'esprit, on ne pourrait rien faire. Ainsi, vg. je me souviens que le nom de telle rue commence ou finit par telle lettre. Le rôle de la volonté consiste à fixer dans la conscience l'idée du souvenir ébauché, à lui donner par l'attention un surcroît de force, qui facilite le rappel par *association* des éléments qui le complètent. Le rappel volontaire n'est donc qu'un cas du rappel par association. Bref, les idées revivent dans la conscience soit *spontanément*, soit par *association*. Peut-être même le rappel spontané n'est-il lui-même qu'un rappel plus ou moins inconscient par *association*. En tout cas, l'association est la *loi fondamentale*, d'après laquelle a lieu la reviviscence.

B. — **Conditions** : I. — **Psychologiques** : ce sont les mêmes que celles de la conservation : 1° la *vivacité de l'impression primitive* et tout ce qui contribue à la renforcer : *l'émotion* et *l'attention* ; 2° la *répétition fréquente* et surtout 3° *l'association étroite* ; car plus un objet nous a émus vivement, plus nous y avons prêté attention ; — plus nous l'avons considéré ; — plus il a été lié à d'autres objets frappants ; — et plus le rappel en est facile et fidèle.

II. — **Physiologiques** : c'est une excitation organique nouvelle, qui restaure dans les centres nerveux une impression semblable, ordinairement plus faible que celle qui a produit l'état de conscience antérieur.

111. — III° RECONNAISSANCE OU LOCALISATION

La reviviscence des états de conscience antérieurs n'est pas le souvenir lui-même ; c'en est la préparation. On ne se souvient vraiment que si l'on a conscience que l'état, actuellement éprouvé par nous, l'a déjà été dans notre passé et est reconnu comme tel. La *reconnaissance* est donc l'élément *essentiel* du souvenir. Sans elle, il n'y a pas souvenir, mais simple réminiscence.

Le *souvenir*, acte essentiel de la mémoire, c'est une connaissance reconnue et rapportée au passé ; — la *réminiscence*, c'est une connaissance non reconnue, qu'on croit *nouvelle* ; de là les *plagiats inconscients* : vg. un musicien donne comme un air nouveau un air déjà trouvé par d'autres ou même par lui (1). Certains entendent par réminiscence un *souvenir incomplet*, une connaissance reconnue, mais sans localisation *précise* dans le passé : on a conscience d'avoir eu telle idée, mais on ne sait ni quand, ni où.

§ 1. — NATURE ET CONDITIONS

A. — **Nature** : Reid définit la mémoire « la connaissance immédiate du passé. » C'est inexact. Ce qui n'est plus, le passé, ne peut être immédiatement connu. Ici, comme dans le cas de la perception extérieure, Reid est dupe des apparences. Il nous semble que nous apercevons le passé lui-même dans l'idée actuelle qui le représente, comme il nous semble percevoir le monde extérieur dans la sensation qui en est le signe. Quand nous nous rappelons, vg., un voyage, nous ne croyons pas voir une image de notre vie passée, mais voir, dans le lointain, cette vie passée elle-même, ce voyage (2). La définition de Reid n'est donc vraie que comme définition des *apparences*.

C'est un cas semblable à celui de la perception externe : nos

(1) Anecdote de Fontenelle. Cf. Janet, *Psychologie*, n. 131.

(2) Hamilton a heureusement corrigé Reid en disant de la mémoire : « C'est une connaissance du présent accompagnée de la croyance du passé. »

sensations, qui sont des états subjectifs, sont projetées dans l'espace et nous paraissent des objets extérieurs, plus ou moins distants. De même nos souvenirs, qui sont des états de conscience actuels, sont projetés dans le passé et nous semblent des événements passés vus de loin.

La mémoire peut d'ailleurs avoir ses illusions ainsi que la perception extérieure ; la reconnaissance se fait parfois à tort : on s'imagine revoir des choses qu'on voit pour la première fois.

La reconnaissance ne peut donc être que *médiate* : elle consiste à *interpréter* un état de conscience présent. Cette interprétation se fait par un *jugement* qui *associe* la notion du *passé* à cet état *actuel* de conscience. Reconnaître un état de conscience, c'est donc juger que cet état, actuellement présent en nous, a déjà été éprouvé par nous. Par la mémoire nous ne connaissons que le présent avec l'idée du passé.

B. — **Conditions** : le jugement de reconnaissance a pour *conditions* la notion du *temps* et la notion de l'*identité* du moi :

I. — **Notion du temps** : reconnaître un état de conscience présent, c'est lui associer l'idée du passé, c'est le projeter dans le temps. La reconnaissance implique donc au préalable l'idée du *temps*. Voici comment les choses se passent : l'esprit juge que l'état de conscience *présent* correspond à un événement *passé*. Par une illusion semblable à celle de la perception extérieure il identifie cet état de conscience avec l'événement dont il est le signe, comme il identifie la sensation avec l'objet extérieur. Mais cet état de conscience qui lui semble *passé*, il le distingue des autres phénomènes de sa conscience qui continuent de lui paraître *présents*.

Il conçoit ceux-ci comme *postérieurs* et celui-là comme *antérieur* ; c'est-à-dire qu'il établit entre eux un rapport de *succession*. Or cette idée de *l'avant* et de *l'après*, cette idée de la *succession* des phénomènes, c'est l'idée même du *temps*.

II. — **Notion de l'identité du moi** : pour pouvoir dire que nous avons déjà pensé une idée actuellement présente, il faut qu'à travers les vicissitudes du temps nous soyons *substantiellement* resté le même. Si nous étions aujourd'hui un être *substantiellement différent* de celui que nous avons été dans le passé, de ce passé rien ne subsisterait pour nous ; et, dans l'état présent,

nous ne pourrions percevoir autre chose qu'un état présent, aucunement un souvenir. En effet, si l'esprit peut identifier l'idée présente avec l'événement passé qu'elle lui suggère, c'est parce qu'il aperçoit dans l'une et l'autre un *élément identique, lui-même*, sujet conscient dont tous deux sont des manières d'être.

Les notions du *temps* et du *moi* sont donc les conditions du souvenir. C'est pourquoi Locke se trompe en fondant notre identité sur la mémoire. Pour *savoir* qu'il est identique, il faut que le moi se souvienne ; mais pour qu'il *puisse* se souvenir il faut qu'il soit identique.

§ II. — MÉCANISME DE LA RECONNAISSANCE

Il faut à l'esprit une raison pour associer à un état de conscience présent l'idée du passé. Quelle est-elle ?

Parfois le souvenir porte avec lui la marque du passé : c'est le cas des faits auxquels nous avons associé explicitement l'idée du passé. Si, en terminant une étude qui m'a occupé quelque temps, je me suis dit : enfin c'est fini ; quand le souvenir de cette étude reviendra, il sera immédiatement reconnu comme passé.

Mais, dans d'autres cas, la confusion est possible. Le souvenir, en effet, peut être confondu avec d'autres états de conscience : 1° avec une *perception actuelle*, comme il arrive dans le rêve et l'hallucination ; 2° avec une *fiction de l'imagination*, car on se demande parfois si on a déjà réellement eu telle idée, actuellement présente en nous.

Comment donc distinguer le souvenir de la perception actuelle et des créations de l'imagination ? Quel est le *caractère* de nos idées que nous interprétons comme *signe* du passé ? C'est le *contraste* qui existe entre le souvenir d'une part, — et d'autre part la perception et la fiction imaginative. Le souvenir se distingue de la :

A. — **Perception** : 1° en général la perception est *plus vive* et *plus distincte* ; c'est que la perception, comme dit Spencer, est un

état fort, et le souvenir un *état faible* : vg. l'image que j'ai actuellement du Louvre est plus vague que la représentation que j'en aurais si j'étais en face de cet édifice.

2° La perception *s'impose* à nous : en face du Louvre, il m'est impossible de ne pas le voir tant que je regarde de ce côté. — Le souvenir *dépend* davantage de *ma volonté* : je puis le bannir de mon esprit, l'y ramener, lui en substituer un autre : vg. me représenter Notre-Dame.

3° Une perception est d'ordinaire *confirmée* par d'autres perceptions *concordantes* : vg. j'ai la perception de mon bureau de travail, et en même temps je vois ma bibliothèque, mes autres meubles, mon cabinet tout entier. — Le souvenir est souvent *contredit* par les perceptions présentes : j'ai maintenant l'image d'un bureau de travail semblable, vu dans un magasin ; mais, en même temps, je vois celui de mon cabinet ; les sensations, que mon bureau me fait actuellement éprouver, sont en *contradiction* avec l'image du bureau aperçu chez le marchand, la réduisent à l'état de souvenir et la rejettent dans le passé.

Ainsi, la *faiblesse* de l'image, la *facilité* à l'écarter, son *opposition* avec les sensations présentes nous prouvent que nous n'avons pas affaire à un objet actuellement présent. Il faut savoir maintenant si l'image est bien un souvenir, le *résidu* d'une sensation antérieure, un état *secondaire*, et non une fiction de l'imagination, un état *primaire*.

B. — **Fiction imaginative** : 1° l'œuvre de l'imagination exige des *efforts*, le déploiement d'une activité dont nous avons conscience. — D'ordinaire, le souvenir s'offre à nous naturellement, *sans peine*.

2° On peut *modifier* à son gré les créations de l'imagination. — Le souvenir est un tout cohérent, qui *résiste* aux caprices de la fantaisie. Par exemple, je me rappelle *sans difficulté* telle gravure et je *suis forcé* de me la rappeler telle qu'elle est. Au contraire, pour me représenter un tableau imaginaire, j'ai à faire des *efforts* de conception et de combinaison ; mais je puis *librement* ajouter ou retrancher certains traits.

3° Le souvenir peut être *confirmé* par d'autres souvenirs nettement reconnus, avec lesquels il cadre, et peut ainsi trouver sa

place naturelle dans la trame de notre vie. — La fiction, au contraire, ne se rattache à aucun fait de notre histoire.

Conclusion : ainsi ces caractères, l'*absence d'effort* pour se représenter, la *nécessité de se représenter* d'une certaine façon, l'*ordre* qui relie l'image à d'autres souvenirs avérés nous montrent que l'image présente n'est pas celle d'un objet imaginaire, mais bien d'un objet réel. Par ailleurs, nous savons déjà qu'elle n'est pas celle d'un objet actuellement présent. Une seule conclusion reste et s'impose : l'image correspond à un *objet passé*. Aussi l'esprit la rejette-t-il dans le temps.

La reconnaissance est donc une œuvre complexe, qui résulte d'une série d'opérations intellectuelles. Si l'une ou l'autre de ces opérations fait défaut, la reconnaissance n'a pas lieu : vg. a) si l'image a un relief anormal, si elle résiste à l'effort de la volonté, si elle refoule les sensations présentes, elle passe pour une perception et constitue l'*hallucination* ; — b) si on peut la modifier à volonté, si elle a surgi pendant le travail de la méditation, nous la prenons pour un produit de notre imagination, alors qu'elle n'est que la reproduction d'une impression antérieure : c'est une *réminiscence*.

§ III. — LOCALISATION PRÉCISE

Reconnaître une idée, c'est la localiser dans le passé. Cette localisation peut être *vague* ou *précise*. Dans le premier cas, le souvenir est rapporté au passé *en général* ; dans le second, à un point *précis* et *déterminé* du passé, on lui assigne une *date*.

A. — **Mécanisme** : cette localisation précise se fait en associant à un souvenir l'idée de quelque événement plus important et dont l'époque nous est connue. Les principaux faits de notre vie forment une série de points de repère et servent de jalons, entre lesquels seront situés les faits moins saillants. Ils forment ainsi une sorte de calendrier personnel. Pour localiser un souvenir, nous le faisons glisser sur la ligne du passé jusqu'à ce qu'il prenne place, grâce à l'association des idées, avant ou après un fait dont nous avons conservé exactement la date. *Exemple* : je